

**Demande d'une subvention dans le cadre
de l'appel à projets FSE – IUT de Castres.**

Conseil d'administration du 3 avril 2017

Délibération 2017/04/CA-029

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du conseil de l'IUT de Toulouse ;

Après en avoir délibéré, les conseillers demandent une subvention à la Région sur l'appel à projets FSE « Accompagnement des projets et dynamique de sites » pour la période du 1.09.2017 au 31.08.2020, d'un montant de 210 000 € pour chacune des licences professionnelles « Design et Réalisation d'Applications Mobiles » (DRéAM) et « Marketing et Commercialisation en Agro-alimentaire » (MCA) :

- 150 000 € au titre des dépenses de personnels
- 60 000 € au titre des coûts de fonctionnement.

Toulouse, le 3 avril 2017
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 35
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0